Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

PHARMATIC

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 560 Rue Louis Pasteur, ZAC Euro-Médecine II, 34790 GRABELS
390 720 563 RCS MONTPELLIER

*Ci-après la « **Société** »*

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 19 MAI 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 584 047 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **2 584 047 euros**

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 14 497 817 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
Néant

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :
CHRISTOPHE GARDENT
43CB86657A524EA...

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SASU PHARMATIC**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 560 rue Louis Pasteur 34790 GRABELS

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 9 0 7 2 0 5 6 3 0 0 0 5 0

Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *		Frais d'établissement *	AB		AC		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	460 249	AG 280 937	179 312	216 304
		Fonds commercial	AH	4 926 397	AI	4 926 397	4 926 397
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	17 786	AQ 6 373	11 413	13 192
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	212 704	AU 153 458	59 246	74 967
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	18 672	BI	18 672	17 997
		TOTAL (II)	BJ	**5 635 809**	BK **440 769**	**5 195 040**	**5 248 856**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	776	BW	776	695
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 137 749	BY 33 675	1 104 073	1 427 662
		Autres créances (3)	BZ	9 712 983	CA	9 712 983	7 934 413
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 100 000	CE	3 100 000	1 500 000
		Disponibilités	CF	484 822	CG	484 822	717 958
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	49 195	CI	49 195	54 275
		TOTAL (III)	CJ	**14 485 524**	CK **33 675**	**14 451 849**	**11 635 003**
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**20 121 333**	1A **474 444**	**19 646 889**	**16 883 859**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Signé par : CHRISTOPHE GARDENT 43CB86657A524EA...

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SASU PHARMATIC** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	11 913 770	10 676 006
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**2 584 047**	**1 237 764**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	179 265	216 258
	TOTAL (I)	DL	**15 227 082**	**12 680 028**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	73 882	1 589 985
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**73 882**	**1 589 985**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	103 145	71 005
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	457 432	341 475
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 160 393	665 872
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 642	84 542
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 589 313	1 450 952
	TOTAL (IV)	EC	**4 345 925**	**2 613 846**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**19 646 889**	**16 883 859**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 242 780	2 542 841
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(3) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SASU PHARMATIC** — Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	5 795 053	FH		FI	5 795 053	5 443 577
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**5 795 053**	FK		FL	**5 795 053**	**5 443 577**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	42 510	79 679
	Subventions d'exploitation					FO		539
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	43 800	3 865
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**5 881 373**	**5 527 661**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 341 187	1 054 888
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	45 983	38 568
	Salaires et traitements *					FY	1 147 255	964 697
	Cotisations sociales (10)					FZ	473 534	355 631
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	107 033	80 929
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	7 451	66 671
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		73 882
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	241	236
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 122 684**	**2 635 502**
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	**2 758 689**	**2 892 159**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	180 800	163 573
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	69 519	64 688
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**250 319**	**228 260**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
	2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	**250 319**	**228 260**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	**3 009 009**	**3 120 419**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SASU PHARMATIC** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 595 605	65 472
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	186 527	1 595 782
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**1 409 078**	**(1 530 310)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	103 187	103 046
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	1 730 854	249 300
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**7 727 298**	**5 821 393**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**5 143 251**	**4 583 630**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**2 584 047**	**1 237 764**

RENVOIS

			Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	180 800	163 573
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	240	232
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
IMPACT REDRESSEMENT FISCAL 2024	144 017	1 516 103
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	42 510	79 502

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03, modifié par le règlement ANC 2022-06 ainsi qu'avec les articles L123-12 à L123-28 du code de commerce à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **19 646 889** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 727 298** euros et un total **charges** de **5 143 251** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **2 584 047** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes ont été arrêtés par la Présidence le 30 mars 2026.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Changement de méthode comptable

Un nouveau règlement comptable a été appliqué sur l'exercice, conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif au plan comptable général, qui introduit :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Un nouveau format d'annexe ;

L'adoption du nouveau règlement et les reclassements qui en résultent constituent un changement de méthode comptable, dont l'incidence sur les comptes de la société ne constitue que des changements de présentation, n'ayant aucune incidence sur le résultat.

Les principales méthodes utilisées sont :

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Règles et méthodes comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

D'autre part, l'examen des immobilisations a fait apparaître qu'il n'existait pas d'immobilisation décomposable au sens du règlement CRC 2002-10 et que la nature des immobilisations ne permettait pas d'identifier de valeur résiduelle.

Les durées d'amortissements pratiquées se détaillent comme suit :

Nature des biens immobilisés	**Durée**
Frais de R&D	5 ans
Concessions brevet licences	de 1 à 5 ans
Constructions	10 ans
Contructions sur sol d'autrui	5 ans
Matériels et outillages	3 ans
Installations et agencements divers	de 5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique	de 1 à 5 ans
Ordinateurs de bureau	3 ans
Ordinateurs portables	3 ans
Mobilier	de 4 à 10 ans

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits significatifs de l'exercice

En 2024, la société Pharmatic a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'administration a remis en cause l'application du taux réduit d'IS en application des dispositions prévues par l'article 238 du CGI. Le contrôle s'est soldé par un redressement de 1 199 k€ comptabilisé en dette fiscale dans les comptes 2025. La provision constatée en N-1 pour 1 516 k€ a fait l'objet d'une reprise.

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	5 344 135		42 510			5 386 645
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 344 135		42 510			5 386 645
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	17 786					17 786
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	19 558					19 558
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	183 115		10 031			193 146
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	220 460		10 031			230 491
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	17 997		676			18 672
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 997		676			18 672
	TOTAL	5 582 592		53 216			5 635 809

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			201 435	79 502		280 937
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			201 435	79 502		280 937
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			4 595	1 779		6 373
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			15 770	1 569		17 339
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			111 937	24 183		136 119
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			132 302	27 530		159 832
	TOTAL			333 736	107 033		440 769

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles			42 510			79 502	(36 992)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES			42 510			79 502	(36 992)
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL			42 510			79 502	(36 992)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			42 510			79 502	(36 992)

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	216 258	42 510	79 502	179 265
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	216 258	42 510	79 502	179 265
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 589 985		1 516 103	73 882
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 589 985		1 516 103	73 882
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	70 025	7 451	43 800	33 675
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	70 025	7 451	43 800	33 675
	TOTAL GENERAL	1 876 267	49 961	1 639 406	286 823

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	7 451	43 800
	- financières		
	- exceptionnelles	42 510	1 595 605

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	18 672		18 672
	Clients douteux ou litigieux	40 411	40 411	
	Autres créances clients	1 097 338	1 097 338	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	517	517	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	73 913	73 913	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	199	199	
	Groupe et associés	9 589 719	9 589 719	
	Débiteurs divers	48 635	48 635	
	Charges constatées d'avance	49 195	49 195	
	TOTAL DES CREANCES	10 918 599	10 899 927	18 672
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	457 432	457 432		
	Personnel et comptes rattachés	263 048	263 048		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 300	122 300		
	Impôts sur les bénéfices	1 543 116	1 543 116		
	Taxes sur la valeur ajoutée	227 653	227 653		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 277	4 277		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	35 642	35 642		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 589 313	1 589 313		
	TOTAL DES DETTES	4 242 780	4 242 780		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	4 926 397	Origine : TUP de la filiale Europharmatic au 1er juillet 2019.
TOTAL	4 926 397	

Les comptes ont été établis conformément aux règlements n°2015-06 et n°2015-07 applicables sur les fonds commerciaux, les malis techniques de fusion, les parts de marché et les écarts d'acquisition.
Le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée d'utilisation limitée dans le temps et donc, à ce titre, n'est pas amorti. Il fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture dès la présence d'un indice de perte de valeur. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.
A la clôture de l'exercice, aucune perte de valeur n'est appréhendée ; aucune dépréciation n'est comptabilisée.

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		202 986
Autres créances clients		124 170
Clients FAE	124 170	
Autres créances		78 816
AVOIR A RECEVOIR GROUPE	43 835	
Produits a recevoir	517	
Etat autres charges à payer	199	
Interets courus	34 265	

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		757 484
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		439 570
Frns factures non parvenues	14 685	
Groupe - Factures non parvenue	424 885	
Dettes fiscales et sociales		317 914
Congés à payer	100 561	
commissions à payer	30 644	
autres primes à payer	28 229	
Intéressement / participation	103 533	
Charges / congés payés	40 104	
Ch. soc. sur comm à payer	13 790	
Organismes. autres charges à p	1 053	

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		49 195	49 195
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			49 195

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 589 313	1 589 313
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 589 313

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	5 795 053		5 795 053
TOTAL	5 795 053		5 795 053

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		1 595 605
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 595 605
Amortissements derogatoires	79 502	
Repris. sur prov. exceptionnel	1 516 103	
Total des charges exceptionnelles		186 527
Charges exceptionnelles sur opération en capital		144 017
Autres charges exceptionnelles	144 017	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		42 510
Amortissements derogatoires	42 510	
Résultat exceptionnel		1 409 078

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	31 250,00	16,0000	500 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	31 250,00	16,0000	500 000,00

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	500 000				500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	50 000				50 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	10 676 006	1 237 764			11 913 770
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 237 764	(1 237 764)		2 584 047	2 584 047
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	216 258			(36 992)	179 265
TOTAL	12 680 028			2 547 054	15 227 082

Date de l'assemblée générale 30/06/2025
Dividendes attribués
[1]dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 12 680 028
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 12 680 028
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 2 547 054

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		1	
	Cadres et ingénieurs		25	
	Autres catégories			
	TOTAL		26	

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Annexe libre

ENGAGEMENTS RETRAITE

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées dans les comptes sociaux de l'exercice. Le montant s'élève à 94 140 € au 31 décembre 2025. Ce montant a été déterminé par application des critères suivants :

- taux d'actualisation : 3.73 %
- taux d'évolution des salaires : 2%
- table de mortalité : TG 05
- méthode de calcul retenue : ANC 2021
- taux de charges patronales : 40%
- âge moyen de départ à la retraite : 67 ans

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

AMORTISSEMENT DEROGATOIRE

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

Fiscalement les frais activés relatifs aux projets R&D développés sont amortis en totalité dès la clôture de l'exercice au cours duquel ils ont été inscrits à l'actif en constatant un amortissement dérogatoire.

A la clôture de l'exercice, le solde des amortissements dérogatoires s'élève à 179 265 €.

FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Les frais de développement sont inscrits à l'actif et sont amortis sur 5 ans.

Docusign Envelope ID: 1C61D3BA-FB7F-8846-83EA-A28A5FBF2E06

Annexe libre

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

AS4 HOLDING
560 RUE LOUIS PASTEUR
34790 GRABELS

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 3 500 € HT.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

Racio.
Audit | Conseil | Expertise comptable

PHARMATIC SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

RACIO SAS
15 route du Littoral - 34380 Saint Martin de Londres
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 € - 934 671 074 R.C.S. Montpellier
Société membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier - Nîmes

Racio.
Audit | Conseil | Expertise comptable

PHARMATIC SAS
560 Rue Louis Pasteur
34790 GRABELS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société PHARMATIC SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PHARMATIC SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Martin de Londres, le 11 mai 2026

RACIO SAS



Julien LEDOGAR

Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	460 249	280 937	179 312	216 304
	Fonds commercial	4 926 397		4 926 397	4 926 397
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	17 786	6 373	11 413	13 192
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	212 704	153 458	59 246	74 967
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	18 672		18 672	17 997
	Total de l'actif immobilisé (III)	5 635 809	440 769	5 195 040	5 248 856
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	776		776	695
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 137 749	33 675	1 104 073	1 427 662
	Autres créances	9 712 983		9 712 983	7 934 413
	Charges constatées d'avance	49 195		49 195	54 275
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	3 100 000		3 100 000	1 500 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	484 822		484 822	717 958
	Total de l'actif circulant (IV)	14 485 524	33 675	14 451 849	11 635 003
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	20 121 333	474 444	19 646 889	16 883 859

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	10 899 927	9 486 375

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	500 000	500 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	11 913 770	10 676 006
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 584 047	1 237 764
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	179 265	216 258
	Total des capitaux propres	15 227 082	12 680 028
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	73 882	1 589 985
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	73 882	1 589 985
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	103 145	71 005
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 432	341 475
	Dettes fiscales et sociales	2 160 393	665 872
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	35 642	84 542
	Produits constatés d'avance	1 589 313	1 450 952
	Total des dettes (1)	4 345 925	2 613 846
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	19 646 889	16 883 859
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 584 046,60	1 237 763,50
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	4 242 780	2 542 841
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	5 795 053		5 795 053	5 443 577
	Montant net du chiffre d'affaires	5 795 053		5 795 053	5 443 577
	Production stockée				
	Production immobilisée			42 510	79 679
	Subventions				539
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			43 800	3 865
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			10	1
	Total des produits d'exploitation			5 881 373	5 527 661
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 341 187	1 054 888
	Impôts, taxes et versements assimilés			45 983	38 568
	Salaires			1 147 255	964 697
	Cotisations sociales			473 534	355 631
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			107 033	80 929
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 451	66 671
	Dotations aux provisions				73 882
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			241	236
	Total des charges d'exploitation			3 122 684	2 635 502
	RESULTAT D'EXPLOITATION			2 758 689	2 892 159

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 758 689	2 892 159
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	180 800	163 573
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	69 519	64 688
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	250 319	228 260
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	250 319	228 260
	RESULTAT COURANT avant impôts	3 009 009	3 120 419
	Produits exceptionnels	1 595 605	65 472
	Charges exceptionnelles	186 527	1 595 782
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 409 078	(1 530 310)
	Participation des salariés aux résultats	103 187	103 046
	Impôts sur les bénéfices	1 730 854	249 300
	Total des produits	7 727 298	5 821 393
	Total des charges	5 143 251	4 583 630
	RESULTAT DE L'EXERCICE	2 584 047	1 237 764

(2) dont produits concernant les entitées liées		163 573
(3) dont intérêts concernant les entitées liées		

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03, modifié par le règlement ANC 2022-06 ainsi qu'avec les articles L123-12 à L123-28 du code de commerce à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **19 646 889** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 727 298** euros et un total **charges** de **5 143 251** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **2 584 047** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes ont été arrêtés par la Présidence le 30 mars 2026.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Changement de méthode comptable

Un nouveau règlement comptable a été appliqué sur l'exercice, conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif au plan comptable général, qui introduit :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Un nouveau format d'annexe ;

L'adoption du nouveau règlement et les reclassements qui en résultent constituent un changement de méthode comptable, dont l'incidence sur les comptes de la société ne constitue que des changements de présentation, n'ayant aucune incidence sur le résultat.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et méthodes comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

D'autre part, l'examen des immobilisations a fait apparaître qu'il n'existait pas d'immobilisation décomposable au sens du règlement CRC 2002-10 et que la nature des immobilisations ne permettait pas d'identifier de valeur résiduelle.

Les durées d'amortissements pratiquées se détaillent comme suit :

Nature des biens immobilisés	**Durée**
Frais de R&D	5 ans
Concessions brevet licences	de 1 à 5 ans
Constructions	10 ans
Contructions sur sol d'autrui	5 ans
Matériels et outillages	3 ans
Installations et agencements divers	de 5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique	de 1 à 5 ans
Ordinateurs de bureau	3 ans
Ordinateurs portables	3 ans
Mobilier	de 4 à 10 ans

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits significatifs de l'exercice

En 2024, la société Pharmatic a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'administration a remis en cause l'application du taux réduit d'IS en application des dispositions prévues par l'article 238 du CGI. Le contrôle s'est soldé par un redressement de 1 199 k€ comptabilisé en dette fiscale dans les comptes 2025. La provision constatée en N-1 pour 1 516 k€ a fait l'objet d'une reprise.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	5 344 135		42 510			5 386 645
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 344 135		42 510			5 386 645
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	17 786					17 786
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	19 558					19 558
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	183 115		10 031			193 146
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	220 460		10 031			230 491
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	17 997		676			18 672
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 997		676			18 672
	TOTAL	5 582 592		53 216			5 635 809

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			201 435	79 502		280 937
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			201 435	79 502		280 937
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			4 595	1 779		6 373
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			15 770	1 569		17 339
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			111 937	24 183		136 119
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			132 302	27 530		159 832
	TOTAL			333 736	107 033		440 769

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles			42 510			79 502	(36 992)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES			42 510			79 502	(36 992)
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL			42 510			79 502	(36 992)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			42 510			79 502	(36 992)

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	216 258	42 510	79 502	179 265
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	216 258	42 510	79 502	179 265
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 589 985		1 516 103	73 882
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 589 985		1 516 103	73 882
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	70 025	7 451	43 800	33 675
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	70 025	7 451	43 800	33 675
	TOTAL GENERAL	1 876 267	49 961	1 639 406	286 823

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	7 451	43 800
	- financières		
	- exceptionnelles	42 510	1 595 605

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	18 672		18 672
	Clients douteux ou litigieux	40 411	40 411	
	Autres créances clients	1 097 338	1 097 338	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	517	517	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	73 913	73 913	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	199	199	
	Groupe et associés	9 589 719	9 589 719	
	Débiteurs divers	48 635	48 635	
	Charges constatées d'avance	49 195	49 195	
	TOTAL DES CREANCES	10 918 599	10 899 927	18 672
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	457 432	457 432		
	Personnel et comptes rattachés	263 048	263 048		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 300	122 300		
	Impôts sur les bénéfices	1 543 116	1 543 116		
	Taxes sur la valeur ajoutée	227 653	227 653		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 277	4 277		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	35 642	35 642		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 589 313	1 589 313		
	TOTAL DES DETTES	4 242 780	4 242 780		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	4 926 397	Origine : TUP de la filiale Europharmatic au 1er juillet 2019.
TOTAL	4 926 397	

Les comptes ont été établis conformément aux règlements n°2015-06 et n°2015-07 applicables sur les fonds commerciaux, les malis techniques de fusion, les parts de marché et les écarts d'acquisition.
Le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée d'utilisation limitée dans le temps et donc, à ce titre, n'est pas amorti. Il fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture dès la présence d'un indice de perte de valeur. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.
A la clôture de l'exercice, aucune perte de valeur n'est appréhendée ; aucune dépréciation n'est comptabilisée.

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		202 986
Autres créances clients		124 170
Clients FAE	124 170	
Autres créances		78 816
AVOIR A RECEVOIR GROUPE	43 835	
Produits a recevoir	517	
Etat autres charges à payer	199	
Interets courus	34 265	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		757 484
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		439 570
Frns factures non parvenues	14 685	
Groupe - Factures non parvenue	424 885	
Dettes fiscales et sociales		317 914
Congés à payer	100 561	
commissions à payer	30 644	
autres primes à payer	28 229	
Intéressement / participation	103 533	
Charges / congés payés	40 104	
Ch. soc. sur comm à payer	13 790	
Organismes. autres charges à p	1 053	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		49 195	49 195
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			49 195

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 589 313	1 589 313
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 589 313

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	5 795 053		5 795 053
TOTAL	5 795 053		5 795 053

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		**1 595 605**
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 595 605
Amortissements derogatoires	79 502	
Repris. sur prov. exceptionnel	1 516 103	
Total des charges exceptionnelles		**186 527**
Charges exceptionnelles sur opération en capital		144 017
Autres charges exceptionnelles	144 017	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		42 510
Amortissements derogatoires	42 510	
Résultat exceptionnel		**1 409 078**

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	31 250,00	16,0000	500 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	31 250,00	16,0000	500 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	500 000				500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	50 000				50 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	10 676 006	1 237 764			11 913 770
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 237 764	(1 237 764)		2 584 047	2 584 047
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	216 258			(36 992)	179 265
TOTAL	12 680 028			2 547 054	15 227 082

Date de l'assemblée générale 30/06/2025
Dividendes attribués
[1]dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 12 680 028
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 12 680 028
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 2 547 054

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		1	
	Cadres et ingénieurs		25	
	Autres catégories			
	TOTAL		26	

Annexe libre

ENGAGEMENTS RETRAITE

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées dans les comptes sociaux de l'exercice. Le montant s'élève à 94 140 € au 31 décembre 2025. Ce montant a été déterminé par application des critères suivants :

- taux d'actualisation : 3.73 %
- taux d'évolution des salaires : 2%
- table de mortalité : TG 05
- méthode de calcul retenue : ANC 2021
- taux de charges patronales : 40%
- âge moyen de départ à la retraite : 67 ans

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

AMORTISSEMENT DEROGATOIRE

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

Fiscalement les frais activés relatifs aux projets R&D développés sont amortis en totalité dès la clôture de l'exercice au cours duquel ils ont été inscrits à l'actif en constatant un amortissement dérogatoire.

A la clôture de l'exercice, le solde des amortissements dérogatoires s'élève à 179 265 €.

FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Les frais de développement sont inscrits à l'actif et sont amortis sur 5 ans.

Annexe libre

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

AS4 HOLDING
560 RUE LOUIS PASTEUR
34790 GRABELS

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 3 500 € HT.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant